

## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*La vallée du Nohain par Auguste Muri (aquarelle, 1881)*

---

### CHÂTELLENIE DE DONZY

---

## PRESLES (*SUILLY-LA-TOUR*)



*Restes du manoir de Presles (Suilly-la-Tour)*

La petite terre de Presle, à **Sully-la-Tour**, qui ne conserve qu'une modeste trace castrale dans un domaine agricole, aurait été détachée au XVII<sup>ème</sup> siècle du fief de **Sully et Magny** alors détenu par les Pernay – *voir cette notice* -.

Elle est alors détenue par Henry de Bonnay, issu d'une vieille famille bourbonnaise, mais ruiné, et son épouse Marie Lucquet – *peut-être par acquisition du père de cette dernière : Antoine Lucquet, sgr de Grangeboeuf et de Presle* -.

Le marquis de Bonnay, dernier seigneur en titre de Presles – et titulaire de bien d'autres fiefs plus importants - fut Président de l'Assemblée Constituante.

Le fief de Presle aurait été réuni à celui des **Granges** (*voir cette notice*) peu avant la Révolution par acquisition : le domaine fit partie intégrante de cette grande propriété ensuite.

---

## Suite des seigneurs de Presle

---

### 1/ François LUCQUET (v. 1580 - + avt 1653)

Sr de Grange-Boeuf<sup>1</sup>, conseiller et procureur à la Pairie de Donzoy ; attesté comme notaire à Donzy en 1637 <sup>2</sup> et en 1645 <sup>3</sup>. (*Fils de François et Jeanne Palteau*)

Est-il ce « M. de Grangeboeuf » cité comme l'un des « seigneurs de Cosne » en 1625, ou était-ce son père ?

**X 13 jan 1613 (contrat à Clamecy) Louise GRASSET, signé dans l'hôtel de Chrétienne de Piles, aïeule de la future** (*filie de Guillaume Grasset, décédé, lui-même fils de Jean, lieutenant à Clamecy et J. Duchesne ; et de Barbe de Marande, elle-même fille de Guillaume, bgs de Clamecy, X 30 mai 1590<sup>4</sup>, Clamecy, Chrétienne de Piles, elle-même fille de Jacques de Piles – voir cette notice familiale -, sgr de Champ-Simon, échevin de Clamecy, et Barbe Odebert*)

---

<sup>1</sup> PM : Grange-Bœuf, hameau de Donzy au nord de Châtres, cité comme fief de la châtellenie de Donzy par Marolles, mais sans actes correspondants

<sup>2</sup> Partage devant François Luquet, notaire du duché de Nivernois, en la baronnie de Saint-Verain (Gén. de Stutt)

<sup>3</sup> Transaction Destutt de Tracy, in « Généalogie de la maison de Stutt »

<sup>4</sup> Jean de Piles, conseiller et aumônier de la reine Blanche, abbé d'Orbais. (Arch. chambre des notaires de Clamecy, minute Robinet, 30 mai 1590, -contrat et mariage de Philippe Grasset et de Barbe de Marande).

D'où :

- **Antoine, qui suit**
- *Barbe (v. 1648 - + 16 mars 1688) X Antoine Boison*
- *François X Françoise Simonnet ? <sup>5</sup> peut-être le père de Pierre Lucquet, notaire à Donzy en 1700*
- *Jean Luquet, md tanneur, d'où la branche de Puisaye*

X2 Marie MOUTHER (1580 - 12 nov 1664, ND du Pré)

## 2/ Antoine LUCQUET de GRANGEBEUVE

Eyr, sgr de Grangebeuve et de Presle, cité avec ce titre à Ligny-le-Chatel en 1654<sup>6</sup>, sgr de Fédry-Cintrey par acquis. (1657)<sup>7</sup>, et de Soing<sup>8</sup>, sert en Guyenne en 1650, Capitaine et Gouverneur de Donzy en 1656.<sup>9</sup>



*Château de Fédry (70, vallée de la Saône, en aval de Vesoul)*

---

<sup>5</sup> Un François Luquet est reçu comme Notaire royal et procureur au présidial, le 1<sup>er</sup> avril 1693....AD 58, série B, p. 218

<sup>6</sup> Ligny-le-Chatel près Pontigny (89) : « signature d'Antoine Luquet, eyr, sieur de Grangebeuve » au registre des baptêmes (1654) avec Françoise Joubert de Barrault, parente des sgrs de Ligny (Saulx-Tavannes), cf. ci-dessous (RP illisible) (Au baptême d'un Saulx-Tavannes, son neveu ou sa nièce, à Ligny ?) ;

<sup>7</sup> Chatelet de Paris – Insinuations (1657-1659) Claud(in)e de Saulx de Tavannes, marquise de Mirelez (NDLR : Mirebel), veuve d'Antoine Joubert de Barrault, comte de Blaignac (NDLR : Antoine de Jaubert, cte de Barrault, 1582-1655), conseiller du Roi aux conseils, ancien ambassadeur de France en Espagne, demeurant au faubourg Saint-Germain des Prés lez Paris, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice : vente, transport et délaissement à Antoine Lucquet, écuyer, capitaine et gouverneur des ville et château des Douzy, de la terre et seigneurie de Fedry Centrey (NDLR : Cintrey, près Vesoul) en Bourgogne. Notice n° 900 Identifiant de l'unité documentaire : Y//194-Y//197 - fol. 77 V°

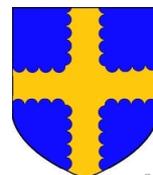
<sup>8</sup> Montre d'armes à Cubry (70) 1668 ; Antoine Lucquet (NDLR : en qualité de sgr de Soing ?) est dit « absent de la province ».

<sup>9</sup> Source : Villenaut, notice Bonnay, p. 440



*Château de Soing (70, Soing-Cubry-Charentennay, vallée de la Saône)*

X le 15 fév 1653 à Boutissaint<sup>10</sup>, **Anne de LA RIVIERE**, issue d'une lignée bretonne venue en Puisaye par alliance (*filie de Guillaume de La Rivière sgr de Bois-Saint-Guyonnart<sup>11</sup>, en Bretagne, enseigne des gens d'armes de Conti ; et de Jeanne de Forests, dame de Boissenet (à Treigny), elle-même fille de Jean, sgr de Boissenet, Boutissaint, Angeliers (89) – voir ces notices - Jouy-la-Fontaine (95), Avocat au Parlement de Paris ; et Anne d'Aurel, sa première femme) ;*



D'où :

- *Louis, qui installe la famille en Franche-Comté*
- **Marie Anne, qui suit**

---

<sup>10</sup> Labbey de Billy : « le 15 de février 1653, au château de Boutissaint, fut écrit le contrat de mariage entre Antoine Luquet de Grangebeuve, écuyer, fils de feu François de Grangebeuve, écuyer, seigneur de Grangebeuve et autres lieux, et de dame Marie de La Bussière, d'une part ; et demoiselle Anne de la Rivière, fille de feu messire Guillaume de la Rivière, seigneur de Bois, St-Quiohoit, etc... et de dame Jeanne de Forêts, dame de Boissené, Boutissaint, etc...assistée de Messire Melchior et Jean de la Rivière, ses frères.

<sup>11</sup> Auteur de la branche nivernaise de cette famille dite « de La Rivière du Bois », d'une souche ancienne de Bretagne, cadets des comtes de Mur-de-Bretagne (lui-même fils de René, sgr de St-Quiouait, et de Gilonne de Gaincru)

### 3/ Marie Anne LUCQUET

Dame de Presle (Sully-la-Tour, cf. infra : lettre à terrier pour François de B.)

X 2 mars 1677, **Henri de BONNAY**<sup>12</sup> (+ avt 1695), sgr de la Quenouille (sans doute la Quenoille à Dornes, auj. la Chenillé) et La Varenne (Cossaye, 58) ou La Vanne<sup>13</sup>, qui étaient semble-t-il des biens modestes ; puis **sgr de Presle, sans doute par all.** (Sully) (*Hom. au cte de Nevers en 1683, source Gén. de Bonnay dans Courcelles*)

*(fils de Antoine, sgr de Bessay et de Marie Blondet, et petit-fils de Thomas de Bonnay et Catherine de Dornes, dame de la Quenoille, fille de Florimond, - cf. note infra)*



**En Bourbonnais, Nivernais, Berry** : « d'azur au chef d'or, au lion de gueules, couronné d'argent, broché sur le tout »

---

<sup>12</sup> Généalogie de Bonnay, dans Courcelles : « *Henri de Bonnay, chev, sgr de la Quenouille et de Presle, dont il fit hommage au duc de Nevers en 1683, avait épousé par contrat du 2 mars 1677, Marie Lucquet, fille d'Antoine Lucquet de la Grange, eyr, sgr de Presle, Frédry, Touellay et Souig, et d'Anne de la Rivière. Elle fit son testament le 16 déc 1685 et fut inhumée dans l'église d'Avril...*

<sup>13</sup> AD 58, 1670 - en faveur **d'Henri de Bonnay, écuyer, seigneur de la Vanne**, fils d'Antoine de Bonnay, vivant chevalier, seigneur du Bessay, ledit Antoine fils de Thomas de Bonnay, vivant chevalier, seigneur dudit Bessay, et de **dame Catherine de Dorne**, fille de **Florimond de Dorne**, (NDLR : cité en 1597 – AD 58- comme « *sgr du lieu, de St-Parize-en-Viry, la Quenoille (Peut-être « la Chenillé » au sud de Dornes, baron de Raiz (Ray, Rayneuf, les Bruyères de Ray, à Dornes), ou Ruiz, Chvr de l'Ordre, maître d'Hotel du Roi, Bailli et Gouverneur de St-Pierre le Moutier)* vivant chevalier de l'ordre du Roi, bailli et gouverneur de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier (NDLR : et Jeanne de Saint-Mesmin), contre Jacques et Philbert de Villaines, écuyers, sieurs de la Croix et Chazault, et damoiselle Claude de Breschard, tant en son nom que comme tutrice de ses frères et sœurs, enfants de Claude de Breschard, vivant sieur de Gerlan (2 juillet)

*(Antoine de Bonnay, Sgr de Bessay, auteur de la branche aînée, épousa le 9 septembre 1574 Anne de la Perrière. Leur fils, Thomas de Bonnay, marié le 13 novembre 1600 à Catherine de Dorne, fut chevalier de l'Ordre du Roi et conseiller d'État et fut nommé député de la noblesse du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier aux États généraux de 1614. Messire Henri de Bonnay, Sgr de Presle, descendant du précédent, fut déchargé de la taxe le 23 juillet 1689 par jugement de M. Rapine de Sainte-Marie, lieutenant-général du bailliage du duché-pairie de Nivernais. )*

#### 4/ François de BONNAY (+1725)

Eyr, Chvr, **sgr de Presle** (1695) <sup>14</sup>, La Quenouille<sup>15</sup>, **La Vallée (St-Germain-Viry-Chassenay, tout proche de « Bonnet » à Avril)**, sgr de Suilly en pie, et Boissenet (venant de la Bussière-Forests) en Puisaye, lieutenant d'infanterie ; cité en 1716 pour une rixe<sup>16</sup> ;

Placé sous tutelle de son oncle François Théveneau, Conseiller du roi, son médecin en la ville de Donzy (X Edmée Lucquet) <sup>17</sup>, qui porte : « d'or à un chevron de gueules, accompagné d'un lion de sable » (Mémoires de la Soc. Des Antiquaires du Centre)

---

<sup>14</sup> AD 58, série B, « Lettre à terrier pour François de Bonnay, eyr, fils mineur de feu mess. Henri de Bonnay, et de dame Marie Lucquet, pour la **terre et seigneurie de Presle en la paroisse de Suilly-la-Tour** (Paris, 30 aout 1695) »

AD 58 – 1710 - 1<sup>er</sup> avril : Pierre Baslier, laboureur, demeurant à Neuville-lès-Decize, contre messire François de Bonnay, chevalier, seigneur de Presle, **demeurant à Bonnay, paroisse d'Avril-sur-Loire**

AD 58 – 1702 -19 juillet : François de Bonnay, chevalier, seigneur de Presle, la Grenouille et autres lieux, contre noble François Théveneau, docteur en médecine, demeurant à Donzy.

<sup>15</sup> AD 58 – 1714 - en faveur de dame **Marie-Elisabeth Palatin de Dyo de Montpérroux**, dame de la terre et seigneurie de Dornes, veuve de messire Louis-Antoine-Erard Damas, chevalier, seigneur comte d'Anlezy, Fleury-la-Tour et autres lieux, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis, **contre François de Bonnay, écuyer, seigneur de la Basse-Quenoille, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-en-Viry (NDLR = St-Germain-Chassenay)**, par laquelle ladite dame de Dornes, « en vertu du testament reçu Barthonnier, notaire royal, le 5 juillet 1528, de Thierry de Dornes, portant fondation d'un doyen et cinq canonicats ou prébendes en l'église paroissiale de Saint-Julien de Dornes, de l'acte de vente passé par-devant Revangier, notaire royal à Moulins-en-Bourbonnais, le 30 juillet 1620, de la terre, seigneurie, châellenie de Dornes, baronnie de Retz, **Voumeaux (NDLR : Dornes), la Quenouille et autres y jointes**, avec droit de litre, ceintures, patronage, collation et sépulture et enterrement en ladite seigneurie de Dornes, en l'église dudit Dornes, en laquelle église il y doit avoir six chanoines, y compris le curé dudit lieu , qui sont tenus de prier Dieu pour les seigneurs dudit Dornes, au profit de messire Gaspard de Coligny-Saligny, chevalier, seigneur baron dudit Saligny, et de dame Jacqueline de Montmorin- Saint-Hérem, son épouse, par Louis Mareschal, écuyer, seigneur de la Motte, dame Paule de Dornes, sa femme, et Gilbert de Boyau, écuyer, seigneur de Thory-le-Martray, et dame Marie de Dornes, sa femme, » ladite dame de Dyo-Montpérroux est maintenue et gardée en la possession de nommer et pourvoir auxdits doynné et canonicats (19 décembre).

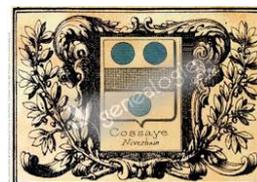
<sup>16</sup> AD 58, 1716 - Jean Taupin, marchand, fermier de la commanderie du Feuilloux, contre **François de Bonnay, écuyer, seigneur de Presle** : rixe sur le grand chemin. (27 juillet.)

<sup>17</sup> Cité dans une affaire les opposant à Louis Balthazar de La Chasseigne (AD 58, série B, St-Pierre, audiences civiles) – 11 avril 1696 :



*Domaine dit « de Bonnet » à Avril-sur-Loire*

X 15 fév 1707, château de Beauvoir, **Edmée FAVRE**<sup>18</sup> (fille de Jacob Favre, sgr de Dardagny (près Genève) et la Madeleine<sup>19</sup>; et de Madeleine de Cossay, dame de Beauvoir, à St-Germain-en-Viry-Chassenay, venu des Breschart)<sup>20</sup>



*Beauvoir, à St-Germain-Chassenay*

*D'où :*

- **Gilbert de BONNAY**, chr, sgr de Bonnay (par. d'Avril-sur-Loire), **sgr de Presle et de Suilly-la-Tour**<sup>21</sup>, dit aussi « le comte de Bonnay » ou « fils de François de Bonnay, sgr de Presle » ; demeure à Decize (1712-1754)<sup>22</sup>

<sup>18</sup> AD 58 – série B, 1730 - Dame Esmée Fabvre, veuve de messire **François de Bonnay, chevalier, seigneur de Presle** et autres lieux, contre Marie-Anne Gallion, sa servante : vol. (24 avril.).

<sup>19</sup> D'une vieille famille protestante de Genève, alliée en Nivernais, lui-même fils de Daniel Favre, sgr de Chateaufvieux et Edmée de Jaucourt, elle-même fille de Pierre de Jaucourt et Françoise d'Anlezy, dame d'Espeuilles

<sup>20</sup> Fille de Charles, sgr de Beauvoir et d'Anne-Louise de Jaucourt, sœur d'Edmée ; Jacob Favre et Madeleine de Cossay sont donc cousins germains

<sup>21</sup> 2 aout 1743, **partage de la succession de feu messire François de Bonnay, et de dame Edmée Faure de Dardagny** fait sous seing privé entre Gilbert et Marc-

X 24 aout 1743 (où il est dit « chevalier, **sgr de Presle** »), Bourbon-Lancy, **Charlotte DORMY**, dame de la Chapelle (aux-Mans, 71)<sup>23</sup> (*filles de Jean-Charles, de Vesvres et de Vinzelles, Rigny, Gueugnon, la Salle et autres lieux, sgr de Beauchamp et Neuvy et La Chapelle, sgr du Breuil à Maltat ; et de Jeanne Durandeaue*), séparés en 1753, d'où :



- **Charles-Louis de BONNAY** (°1744), sgr du Réray, le Plessis, Liteaux, Guichy, et lieutenant d'infanterie au régt de Limousin

X 16 jan 1776, **Elizabeth de NEUCHEZE** (*filles de Michel Claude et Louise Farjonel d'Aubigny*) sp ;



- **Marc-Antoine, puîné, qui suit**

---

Antoine de Bonnay ; Sources: *VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. « Preuves de noblesse des pages reçus dans la Petite-Écurie du Roi,... par M. Charles [et Louis-Pierre] D'HOZIER... » (1680-1765). VII Années 1757-1765.*

<sup>22</sup> Sa pierre tombale dans l'église de Trévol (03) « Ci-git noble seigneur Gilbert de Bonnay, en son vivant seigneur du dit lieu et de Demoret, en son vivant Echanson de Mgr le Dauphin, qui trespassa le III mars MIL DCC LIV »

<sup>23</sup> AD 58 – 1753 - en faveur de dame **Charlotte-Thérèse Dormy de La Chapelle**, femme de messire Gilbert de Bonnay, chevalier, seigneur dudit lieu et de Presle, demeurant en la paroisse d'Avril-sur-Loire, contre son mari, par laquelle la séparation de biens est prononcée, malgré l'intervention de messire Antoine de Bonnay, chevalier, seigneur de la Grange, capitaine au régiment de Quercy, chevalier de Tordre militaire de Saint-Louis, demeurant ordinairement en sondit château de la Grange, paroisse de Cossaye, et de messire Jacques de Sèneterre de Dreuille, chevalier, seigneur de Lorgue, Avril-sur-Loire, la Croix et autres lieux, demeurant ordinairement au château dudit Avril, paroisse dudit lieu (18 décembre)

AD 58 - 1755 - 6 août : Me Jean-Joseph Richard, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Clugny, province du Mâconnais, contre dame **Charlotte Dormy**, veuve de messire Gilbert de Bonnay, chevalier, seigneur dudit Bonnay, tutrice de leurs enfants.

- **Augustin de BONNAY (1747-1794, Ile d'Aix<sup>24</sup>)**, chanoine, arrêté à Maltat (71) victime de la Révolution

#### **5/ Marc-Antoine, comte de BONNAY (1715-1784) <sup>25</sup>**

Chvr, cte de Bonnay, **sgr de Presle**, Launoy, la Grange et Cossaye, Les Petites-Ouillères, Monmartinge ; Page de la Petite-Ecurie, capitaine d'Infanterie au régiment de Quercy, Mal de Camp, Chvr de St-Louis ;<sup>26</sup>

X 9 jan 1748, Ch. de la Grange, Cossaye, **Françoise-Gabrielle de MARCELLANGES** (1715 à La Grange, Cossaye, en Nivernais) (*fille de Edme, sgr de la Grange, et Anne de La Mouilly (Trèves)*)



*Château actuel (XIXème) de la Grange (Cossaye, 58)*

D'où

- *Charlotte-Marguerite, demoiselle de St-Cyr (° Cossaye, 1753)*
- *Marc-Antoine*
- ***Charles-François, qui suit***
- *Louise, religieuse*
- *Françoise, sa*

---

<sup>24</sup> Décès - Ile-d'Aix - de BONNAY, âgé de 46 ans, chanoine, vicaire général d'Autun et de Mâcon, mort sur le ponton Washington en 09.1794, inhumé sur l'île Madame (Sources: *La Déportation Révolutionnaire du Clergé Français* " par A.C. SABATIE, Paris 1916)

<sup>25</sup> 1744. — 8 janvier : M<sup>re</sup> Pierre Regnault- Landois, marchand, demeurant en la ville de Moulins, contre messire Gilbert de Bonnay l'aîné, écuyer, demeurant en la ville de Decize, et messire Marc- Antoine de Bonnay, écuyer, son frère.

<sup>26</sup> AD 58 – Série B, 1777 - de lettres à terrier obtenues par messire Marc-Antoine de Bonnay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de La Grange, Lomoy , Le Cormier , Les Petites-Ouillères , La Motte-Moreau, et par moitié de Cossaye et de Ris.

**6/ Charles-François, Marquis de BONNAY, Pair de France (22 juin 1750, La Grange, Cossaye, 58 – 25 mai 1825, Paris, Père Lachaize)**

Sgr de La Grange (venant des Marcellanges, à Cossaye, 58 où il habite) et des mêmes autres lieux, Mal de camp, Lt Gén., Chvr de St-Louis, député du Nivernais aux Etats-Généraux, Président de l'Assemblée Constituante ; cité en Nivernais en 1780 (Presle n'est pas mentionné)<sup>27</sup> ;



**Charles-François, marquis de Bonnay**, né le 22 juin 1750 à Cossaye, mort le 25 mars 1825 à Paris, était un militaire, diplomate et homme politique français. D'une ancienne famille noble du Nivernais, il fut nommé page du roi Louis XV en 1765. En 1768, il rentre comme sous-lieutenant au régiment du roi dragons. En 1774, il est nommé exempt des gardes du corps du roi (compagnie de Villeroy), avec brevet de capitaine de cavalerie. En 1776, il passe sous-lieutenant des gardes du corps, puis mestre de camp de cavalerie en 1779. Élu, le 23 mars 1789, député suppléant de la noblesse aux états généraux par le bailliage du Nivernais et du Donzinois, il fut admis à siéger dès le 21 juillet suivant, en remplacement du comte de Damas d'Anlezy, démissionnaire. Élu président de l'Assemblée, le 13 avril 1790, le 5 juillet, il soutient les ministres, surtout Armand Marc de Montmorin Saint-Hérem, attaqué pour avoir autorisé le passage des troupes autrichiennes sur notre territoire, et défendit les gardes du corps accusés par Chabroud d'avoir provoqué les journées des 5 et 6 octobre 1789. Réélu président en décembre 1790, il refusa. Au retour de Varennes, Bonnay fut accusé d'avoir su la fuite du roi ; il s'en défendit avec succès. Quand le pouvoir exécutif fut retiré au roi, M. de Bonnay déclara qu'il ne prendrait plus part aux délibérations de l'Assemblée. Il émigra avec le comte de Provence pour remplir près de lui les fonctions de ministre pendant son séjour à Varsovie, puis en Angleterre. En juin 1814, le roi le nomma ministre plénipotentiaire à Copenhague ; il resta à ce poste pendant les Cent-Jours. Nommé Pair de France par Louis XVIII le 17 août 1815, il vota pour la mort dans le procès du maréchal Ney, fut promu lieutenant-général, le 31 octobre 1815, et nommé, le 2 mars 1816, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin. Pendant la session de 1816, dans un discours à la Chambre haute, il se plaignit hautement des entraves que la Chambre introuvable apportait à la marche du gouvernement. Il fut nommé ministre d'État et membre du Conseil privé du roi en 1820 et gouverneur du château royal de Fontainebleau en 1821. Il meurt le 25 mars 1825 à Paris

---

<sup>27</sup> AD 58 - 1780, 2 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Charles-François, marquis de Bonnay, mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, pour la rénovation de tous les droits et devoirs à lui dus à cause de ses terres et seigneuries de Lucenay-les-Aix, Buize, Montjournal et dépendances, La Grange, moitié de Cossaye et autres lieux.

Bonnay est l'auteur spirituel d'un poème héroï-comique, la Prise des Annonciades, qu'il composa lorsque M. de Barentin fut vainement recherché dans ce couvent, dont sa sœur était l'abbesse. Les papiers personnels de Charles-François de Bonnay sont conservés aux Archives nationales.

X 18 déc 1769, Valenciennes **Marie-Louise RASOIR « de CROIX » (1748-1815)**  
<sup>28</sup>(fille de Nicolas, sgr de Croix, Forêt, Villers-au-Bois, Marlière , grand prévot de Valenciennes et Françoise de la Chaussée de Boisville, dame de l'Etang),



D'où :

- **Joseph-Amédée de BONNAY**, *mis de Bonnay*, Pair de France X Jeanne-Sophie Gaudry (Autun), d'où Louis, trois enfants s.a.

- *Hélène-Camille* X Pierre Dorat de Chatelus, d'où un fils s.a.

X2 18 nov 1816, Copenhague, Catherine O'NEILL, sp

---

**Presles paraît avoir été racheté et réuni à la fois à Suilly et aux Granges - voir ces fiches -, par les Lespinasse, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

---

---

<sup>28</sup> La famille Rasoir, du Hainaut, s'établit, en 1166, à Valenciennes. Les seigneuries qu'elle a développées aux environs de cette ville, sont au nombre de 18. Cette lignée a pour origine Eustache, cadet de la Maison d'Avesnes-lès-Secq, à une lieue de la forteresse de Bouchain, qualifié « chevalier », au XII<sup>e</sup> siècle, marié avec Dame Jehannette de Lalaing. Il prit le surnom de Rasoir, qu'il transmit à sa postérité.

Histoire de la famille Rasoir - AGFH publication n°447 (2012) + Le Grand Dictionnaire historique, Tome 5 par Monsignore Louis Moreri, éd. Jean-Baptiste Coignard, Paris, 1732